

trée aux immenses répercussions sociales que nous autorisons maintenant à contrôler encore une autre ressource de base du Canada.

A mon avis, quiconque réfléchit tant soit peu à l'indépendance du Canada, quiconque s'inquiète de l'avenir du pays, de son habileté à acquérir assez d'indépendance économique, politique et sociale pour devenir une société distincte, doit se préoccuper de l'entente récemment annoncée par le premier ministre de l'Alberta. Qu'il l'ait conclue ne m'étonne pas. Pas plus que je ne m'étonne de ce que le chef du parti conservateur approuve ce genre de marché: cela cadre entièrement avec sa philosophie particulière. D'autre part, à mon avis, les Canadiens devraient voir la chose telle qu'elle est. Il est du devoir du gouvernement fédéral, qui se préoccupe forcément, ou devrait se préoccuper, du problème global des ressources et de la politique énergétiques nationales, d'étudier cet aspect de la propriété étrangère en vue de déterminer si oui ou non le projet de loi sur les investissements qui vient de quitter le comité, a une portée assez vaste pour englober ce genre de marché.

● (1410)

Avant tout, monsieur l'Orateur, et j'appuie sur ces mots même si je n'éleve pas la voix, nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement fédéral, soit par l'intermédiaire de la CDC soit directement au moyen de placements publics à cette fin, ne devrait pas de cette façon s'assurer que des Canadiens auront au moins la haute main sur l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca.

M. Paproski: L'Alberta doit avoir la haute main.

M. Lewis: Nous demandons au gouvernement fédéral d'y veiller, en collaboration avec le gouvernement de l'Alberta—je le signale à l'intention du député d'Edmonton-Centre (M. Paproski)—et en collaboration dans une certaine mesure avec les sociétés actuellement intéressées. Je ne prétends pas que l'un d'entre eux doit être exclu, mais au lieu de permettre aux sociétés privées étrangères de déterminer un intérêt de 80 p. 100, une proportion d'au moins 51 p. 100 devrait être détenue par les gouvernements provincial et fédéral, afin que nous soyons maîtres de notre avenir.

Nous voulons savoir quel engagement sera pris. Lorsque nous reviendrons le 15 octobre, nous voulons que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) nous dise si la taxe d'exportation est la seule mesure qui sera prise en vue d'assurer la commercialisation ordonnée des produits du pétrole au Canada ou s'il entend aussi créer un office national de commercialisation. Je l'exhorte à le faire. Je soutiens que c'est l'unique moyen d'assurer les approvisionnements nécessaires aux Canadiens, de donner la priorité aux approvisionnements nécessaires pour satisfaire les besoins canadiens avant d'exporter ces produits. Il ne faut pas toujours se préoccuper des exportations aux États-Unis.

Une politique distincte s'impose, politique que les Américains et le reste du monde puissent comprendre. Il faut qu'on sache que nous sommes déterminés à accorder la priorité aux besoins canadiens en matière de produits du pétrole et de gaz naturel dont les Canadiens disposent. Nous sommes d'avis que seul un office national de commercialisation, une société canadienne du pétrole, pourrait s'acquitter de cette tâche et nous voulons savoir ce que le gouvernement en pense.

A notre retour, le 15 octobre prochain, j'espère que le gouvernement ne tardera pas à renvoyer le bill relatif aux dépenses d'élection au comité parlementaire compétent.

Ajournement

Ce bill est resté en plan depuis qu'il a franchi l'étape de la deuxième lecture il y a bien des semaines. A l'instar de mes collègues, j'estime qu'il s'agit là d'une mesure législative très importante, l'une des meilleures en ce domaine dont on ait jusqu'à maintenant proposé l'adoption au Canada. Maints députés ont exprimé le désir de le voir adopter et, encore une fois, j'espère que le gouvernement le renverra sans tarder au comité.

Lorsque nous comparons ce bill relatif aux dépenses d'élection au bill analogue qui nous fut présenté au cours de la dernière législature, nous constatons une énorme différence. C'est le même président du Conseil privé (M. MacEachen) qui a présenté l'un et l'autre. Cependant, les deux bills diffèrent tellement que l'homme a certainement dû changer. Le ministre et le gouvernement ont vraiment changé. Je suppose qu'il n'est pas nécessaire d'être un génie pour penser que le résultat des élections du 30 octobre a eu quelque chose à voir au grand changement moral, social, spirituel et surtout, politique qui s'est produit au sein du gouvernement.

Nous avons été heureux de voir au *Feuilleton* le bill concernant le nouveau régime d'allocations familiales et l'annonce dans les journaux du nouveau régime d'allocations familiales annoncé par le premier ministre du Québec m'a réjoui pour ma part. Nous croyons que le Parlement et les législatures provinciales rendent justice aux familles canadiennes, surtout en cette période de vie chère. J'espère que nous ne perdrons pas de temps à adopter ce bill afin que les familles canadiennes soient assurées de l'aide prévue.

J'espère enfin qu'à notre retour le 15 octobre nous recevrons promptement les amendements au Régime de pensions du Canada que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) nous a promis, amendements prévoyant non seulement la suppression de la limite de 2 p. 100 à l'indexation mais aussi le relèvement du plafond sur les gains permis en vertu de ce régime. J'espère encore plus que le Parlement, le gouvernement, l'opposition officielle, nous du Nouveau parti démocratique, de même que les créditistes, auront la sagesse et la clairvoyance d'insister pour qu'on diminue l'âge d'admissibilité à la pension tant pour la sécurité de la vieillesse que pour le Régime de pensions du Canada. Bien des épouses de pensionnés n'ont pas encore atteint l'âge d'admissibilité à la pension et ces gens doivent donc vivre dans des conditions déplorables que ne devrait pas permettre notre pays.

Bref, monsieur l'Orateur, ce sont des secteurs où pourrait s'exercer une activité efficace. Il ne s'agit pas ici de slogans simplistes à propos du coût de la vie comme ceux qu'on nous a servis et dont se sont glorifiés le chef de l'opposition (M. Stanfield) et son voisin de pupitre, le député de Peace River. Maintes et maintes fois j'ai dit ce que je pensais de ce plan. Mais il existe certains secteurs où le contrôle des prix pourrait être efficace, et à nous d'y voir. Nous pouvons faire preuve d'efficacité en prévoyant certains programmes d'aide à l'intention de ceux que touche terriblement le coût de la vie. A nous de prendre ces dispositions. En outre, dans certains domaines du contrôle des ressources canadiennes, nous pourrions intervenir afin de protéger l'indépendance future du pays. Je ne suis pas certain que les députés à ma droite, tant au sens littéral qu'au sens politique, agiront quand nous reviendrons le 15 octobre. Je ne sais pas s'ils continueront à montrer les dents comme ils l'ont fait depuis janvier, et à menacer de défaire le gouvernement sans le faire quand l'occasion se présente.